



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE
Gouvernement

Communiqué du Gouvernement

Le Président du Conseil, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, a présidé à Lomé, les 7 et 8 avril 2026, les travaux du premier séminaire gouvernemental de l'année 2026.

En ouvrant les travaux, le Président du Conseil a rappelé la portée stratégique de ce séminaire, qu'il a qualifié de moment de vérité et d'exigence pour la performance de l'action gouvernementale. Il a invité, à cet effet, les membres du gouvernement à aborder ces travaux avec rigueur, lucidité et un sens aigu de la responsabilité vis-à-vis des populations, en soulignant que la finalité de cet exercice est de renforcer à terme la qualité de formulation des programmes gouvernementaux, avec comme corolaire une meilleure lisibilité des priorités publiques, une hiérarchisation rigoureuse des actions et une exécution plus efficace des projets.

Le Président du Conseil a relevé que si les résultats enregistrés au cours des dernières années témoignent de la pertinence des orientations retenues, ils appellent néanmoins à une élévation du niveau d'exigence dans la conception, la planification et le suivi des politiques publiques.

S'inscrivant dans la continuité des orientations définies lors de son adresse devant le Parlement le 2 décembre 2025, le Président du Conseil a réaffirmé que la prochaine Feuille de route gouvernementale 2026-2031 sera structurée autour de trois (3) axes stratégiques fondateurs, à savoir **Protéger, Rassembler et Transformer**.

Le séminaire a porté sur deux (2) points majeurs à savoir le bilan de la mise en œuvre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025 et la définition des nouvelles orientations, en vue de la formulation des programmes de la nouvelle de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031.

1. Bilan de la feuille de route gouvernementale 2020-2025

Les membres du gouvernement ont procédé à une revue méthodique et critique des résultats obtenus dans le cadre de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025, structurée autour de trois (3) axes stratégiques majeurs, déclinés en quarante-deux (42) projets et réformes prioritaires, et dix (10) ambitions.

Mise en œuvre dans un contexte marqué par les bouleversements économiques et sociaux liés à l'irruption de la pandémie de la COVID-19, au déclenchement de la guerre en Ukraine, ainsi qu'à la menace sécuritaire dans la sous-région ouest africaine, cette feuille de route a enregistré un taux global d'exécution de 68, 79%, témoignant de la résilience du pays face à des chocs d'une ampleur exceptionnelle.


Le bilan présenté fait ressortir des avancées significatives dans plusieurs secteurs clés, notamment l'agriculture, l'énergie, les technologies, la santé, l'éducation et la modernisation de l'administration publique, ainsi qu'en matière d'amélioration du climat des affaires et d'attraction des investissements.

Tout en saluant ces acquis, le gouvernement a tiré les enseignements nécessaires pour améliorer la conception, la planification et le suivi des interventions futures. Il a été relevé que la sélectivité des priorités, la qualité des indicateurs de suivi, la coordination intersectorielle et la discipline dans l'exécution constituent des leviers déterminants pour accroître l'efficacité de l'action publique dans le cadre de la nouvelle feuille de route gouvernementale.

2. Nouvelle feuille de route gouvernementale 2026-2031

Les membres du gouvernement ont consacré une part importante de leurs travaux à l'analyse du contexte international et de ses répercussions sur les équilibres économiques nationaux.

Il a été rappelé que le Togo évolue, à l'instar des autres économies en développement, dans un environnement international caractérisé par le ralentissement de la croissance mondiale, la volatilité des marchés, le renchérissement de l'accès au financement, l'affaiblissement du multilatéralisme, l'accélération des mutations technologiques, ainsi que la fréquence accrue des chocs



climatiques, énergétiques et géopolitiques, engendrant des répercussions directes sur les équilibres budgétaires et la sécurité alimentaire. Ces facteurs renforcent l'exigence de résilience économique, de crédibilité macroéconomique, de multiplication des partenariats stratégiques et de renforcement de la souveraineté numérique.


Face à ces défis exogènes, le gouvernement, sous le leadership du Président du Conseil, a réaffirmé, dans le cadre de la nouvelle feuille de route, sa détermination à renforcer la résilience structurelle de l'économie togolaise, notamment par la diversification des sources de croissance, la consolidation de la souveraineté alimentaire et énergétique, le développement du capital humain et le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures.

Ainsi, sur la base des enseignements tirés du bilan de la Feuille de route 2020-2025, de l'analyse de la conjoncture internationale et des orientations définies par le Président du Conseil, il a été officiellement lancé le processus de formulation des programmes de la Feuille de route gouvernementale 2026-2031, articulée autour des trois (3) axes stratégiques précédemment énoncés :

- **Protéger** : préserver la sécurité, la paix et renforcer la résilience nationale face aux crises ;
- **Rassembler** : affermir le leadership républicain et la cohésion nationale à travers l'inclusion ;
- **Transformer** : rendre l'économie togolaise plus compétitive, plus inclusive, et mieux préparée aux défis du XXIème siècle.

Ce nouveau cadre stratégique devra s'appuyer sur les principes directeurs suivants :

- **une sélectivité accrue dans le choix des priorités**, en concentrant les ressources sur les actions à fort impact pour les populations ;
- **une cohérence intersectorielle**, en rompant avec la logique de silos sectoriels et en privilégiant des synergies entre ministères pour des interventions à effets transversaux ;
- **une discipline renforcée dans la planification**, le suivi et l'évaluation, fondée sur des indicateurs mesurables, vérifiables et directement perceptibles dans la vie quotidienne des populations ;
- **un ancrage dans la réalité macroéconomique**, avec une prise en compte effective des contraintes budgétaires et des dynamiques du contexte mondial.



La synthèse des orientations issues du séminaire a fait l'objet d'un partage et d'une appropriation avec les secrétaires généraux et directeurs de cabinet des ministères, acteurs techniques importants dans la coordination de la mise en œuvre sectorielle des politiques publiques, afin de garantir une traduction opérationnelle rigoureuse des orientations définies.

Ce séminaire marque l'ouverture d'une nouvelle approche dans la conduite de l'action gouvernementale, fondée sur plus de sélectivité et une meilleure cohérence des interventions, dans un esprit de consolidation des acquis, d'amélioration continue de la qualité des programmes et de garantie de résultats durables pour le bien-être des populations.

Fait à Lomé, le 08 avril 2026

Le Gouvernement



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE